



ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Fort de notre expérience, nous constatons qu'un certain nombre de salariés rencontre des difficultés à concrétiser le plan d'actions issu de leur bilan de compétences ou d'orientation professionnelle.

Afin de soutenir le salarié dans la concrétisation et la réussite de son plan d'actions, nous proposons, sur la base du volontariat, un accompagnement méthodologique et un service de conseils

1. L'objectif

Permettre d'optimiser le bilan de compétences ou bilan d'orientation professionnelle et la mise en œuvre du plan d'actions. Le salarié pourra ainsi faire face aux différents aléas, ajuster ses choix, ses décisions et ses actions en conséquence.

2. Notre démarche

- Crédit temps de 4H à réaliser dans les 6 mois qui suivent la fin du bilan.
- 1^{er} RDV :
 - Analyse de la situation et identification des besoins
 - Définition des priorités
 - Mise en place d'un calendrier prévisionnel.
- RDV suivants :
 - Accompagnement et suivi des démarches
 - Actions correctives si nécessaire
- Dernier RDV
 - Fiche récapitulative des actions menées et à poursuivre
- RDV supplémentaire ou ponctuel possible : nous consulter

3. Notre méthodologie

- Des entretiens individuels,
- Conseils,
- Soutien méthodologique,
- Accompagnement,
- Mise en relation.

4. Nos atouts

- Accompagnement par le conseiller bilan
- Adaptation personnalisée aux besoins
- Des consultants en veille sur les tendances du marché de l'emploi, sur les dispositifs de formation et de financement.
- Mise en œuvre de méthodes et outils adaptés aux objectifs
- Equipe permanente pluridisciplinaire